



Pôle de synergies « Industrie »
Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage – jeudi 11 octobre 2018

Présents :

Membres du Comité de pilotage :

Madame Laurence **CARDINAL**, Lycée Provincial Hornu-Colfontaine
Monsieur Patrick **DELEU**, Institut Technique Saint-Luc Mons
Monsieur Dominique **LEONARD**, Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre
Madame Claudia **MURER**, Technocampus
Monsieur Stefano **TIMPANO**, Institut Technique de la Communauté Française de Morlanwelz

Instance Bassin EFE :

Madame Sylvie **BRABANT**
Monsieur Fabrice **DE BRUYN**
Madame Isabelle **SALMON**

Excusés :

Monsieur Eric **DEVRIESE**, FGTB
Monsieur Vincent **MOTHY**, Institut d'enseignement de Promotion sociale de Colfontaine
Monsieur Eric **MOTTE**, Forem Formation
Monsieur Daniel **VANDERGOTEN**, IBEFE Hainaut Centre

Absents :

Monsieur Marc **BIEVELEZ**, Institut d'enseignement de Promotion sociale de Colfontaine
Monsieur Luc **BOSMAN**, Technocampus
Monsieur Thierry **DUCHENE**, CSC METEA
Monsieur Julien **DUMONT**, Institut d'enseignement de Promotion sociale de Dour
Madame Martine **FOUCART**, Forem Formation
Monsieur Jean **KUNATH**, Lycée Provincial Hornu-Colfontaine
Monsieur Pierre **MARQUET**, Centre IFAPME de Mons

POINT 1 : PRESENTATION / VALIDATION DE L'INVENTAIRE MATERIEL DES DOMAINES PROFESSIONNELS DU SECTEUR INDUSTRIE

Sylvie BRABANT rappelle les différentes étapes du projet et notamment le canevas de présentation qui a été validé lors du dernier Comité de pilotage.

Elle fait ensuite le point sur l'état d'avancement du travail :

- Par rapport aux opérateurs consultés, reste essentiellement à rencontrer quelques établissements de Promotion sociale.

Pour ce qui concerne le domaine du Garage, les membres du Pôle de synergie constatent que le Centre de Compétence Autotech à Houdeng n'a pas été interrogé. Ils proposent également d'associer le CTA de Leuze, hors Bassin mais à proximité immédiate, et l'IFAPME.

- Pour ce qui concerne les domaines professionnels, l'information est collectée pour tous les domaines mais elle doit encore être mise en forme pour le froid, l'agro-alimentaire et la peinture industrielle. Le travail sur ces domaines ne sera donc pas présenté aujourd'hui. Il pourra néanmoins être finalisé rapidement car l'offre de formation est réduite et les opérateurs peu nombreux.

Présentation de l'inventaire du domaine professionnel Usinage

Sylvie BRABANT rappelle que toutes les filières de formation du domaine ne sont pas organisées dans toutes les écoles. Il est donc logique que certains établissements qui proposent une offre plus restreinte disposent d'un matériel moins pointu.

Les membres rappellent que le technicien en usinage est désormais organisé en CPU, le choix d'orientation se fait donc dès la 4^{ème} secondaire.

Les membres proposent ensuite quelques modifications par rapport à la classification de certains matériels dans l'inventaire :

- Le matériel digital devrait être intégré au matériel de base. Le digital permet une assistance pour l'utilisation mais n'apporte pas plus que le matériel conventionnel.
- Certains éléments devraient être retirés de l'inventaire car ils sont obsolètes ou non spécifiques au domaine (poulie à potence, tour à long banc, fontaine de nettoyage,...).

Pour ce qui concerne l'usinage, les membres s'inquiètent du manque d'attrait pour les jeunes qui met en péril l'existence de la filière. Ils estiment que des actions devraient être envisagées pour mettre en valeur le métier par exemple avec des entreprises qui pourraient donner une image positive de la fonction (par exemple J-TEK).

Claudia MURER signale que Technocampus propose, depuis cette année, une sensibilisation Usinage dans le cadre des journées Techno Kids.

Présentation de l'inventaire du domaine professionnel Electricité

De la même manière, les membres modifient le classement de certains matériels dans les catégories de l'inventaire :

- Ils proposent de regrouper dans « Base » le matériel de base et le matériel spécifique.
- Ils proposent de classer les valisettes KNX dans le matériel remarquable, notamment sur les aspects RH.

Ils identifient également du matériel non utilisé qui pourrait mieux être mis en évidence.

Ils proposent d'associer le projet mini-usine 4.0 à l'inventaire.

Enfin, les membres identifient quelques enjeux globaux par rapport au domaine de l'Electricité :

- L'effet du passage de la filière en CPU devra être évalué.
- Au niveau de l'enseignement, le souhait de regrouper l'électricien et le mécanicien d'entretien, dans ce profil d'électromécanicien, reste d'actualité.
- Il y a une vraie difficulté pour recruter des enseignants et des formateurs.

Présentation de l'inventaire dans le domaine professionnel du Garage

Les membres formulent les remarques suivantes par rapport à la présentation :

- La majorité du matériel spécifique pourrait être regroupée en base.
- Pour Saint-Luc, le matériel pour les 7^{ème} devrait être classé en matériel remarquable.
- L'offre et le matériel de l'Institut technique de Morlanwelz (Promotion sociale et CEFA) est manquante.



POINT 2 : DEBAT SUR LA SUITE DU TRAVAIL ET LA DIFFUSION DE L'INVENTAIRE

Les membres du Comité de pilotage soulignent la qualité du travail d'inventaire réalisé et mettent en évidence sa pertinence.

Par rapport aux objectifs qui avaient été fixés au départ du projet, ils valident la proposition de privilégier, à ce stade, les 2 premiers objectifs :

- > Visibiliser les ressources matérielles et humaines sur le Bassin
- > Encourager le partenariat et le partage de ressources.

Ils estiment que l'inventaire pourra être un bon point de départ pour ce deuxième objectif même s'il faudra encore faire évoluer les mentalités pour passer d'une logique de concurrence à une logique de complémentarité.

Dans ce contexte, ils retiennent le mode opératoire suivant :

- Diffusion ciblée : le pôle de synergie propose de diffuser le résultat du travail, de manière ciblée, aux opérateurs concernés par l'inventaire.
- Pas de communication du support : les membres proposent de présenter l'inventaire dans des réunions de travail sans communiquer le document qui pourrait être détourné de son objectif premier.
- Approche par domaine professionnel : le pôle de synergie propose de prévoir des réunions de travail spécifiques pour chaque domaine professionnel en associant les acteurs de terrain et les directions.

Ils conviennent qu'une première réunion de travail avec les acteurs de terrain soit organisée rapidement pour tester la méthode. Le domaine professionnel retenu pour cette première réunion test est l'usage.

POINT 3 : DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS DE L'IBEFE

Isabelle SALMON présente le diagnostic actualisé du secteur Industrie (voir présentation en annexe). L'objectif est d'actualiser les recommandations de l'IBEFE sur base des points de vue des membres du pôle.

Les membres analysent ensuite les enjeux sur les différents métiers à partir des cartographies établies par l'IBEFE, ils vérifient ensuite la pertinence des recommandations formulées dans le dernier rapport de l'IBEFE. Ils apportent les commentaires et éclairages suivants par rapport

aux métiers du secteur :

- **Régleur-Opérateur sur machine-outil** : Le métier de technicien des systèmes d'usinage est attractif et est repris dans la liste des métiers en pénurie. Le rapport entre les effectifs en formation et les opportunités reste tendu. Le métier devrait être à nouveau soutenu par l'Instance Bassin EFE dans le cadre des thématiques communes création. Pour ce qui concerne l'enseignement qualifiant, les membres du pôle de synergie estiment qu'il n'est pas souhaitable d'envisager l'ouverture de filières de formation supplémentaires, la priorité étant de promouvoir le métier auprès des jeunes pour mieux alimenter l'offre existante en candidats. Ils souhaitent qu'un effort particulier de promotion soit réalisé par rapport à cette filière pour laquelle le passage en CPU pourrait encore compliquer le recrutement de candidats.
- **Polymaintenicien (Electromécanicien)** : L'indice d'attractivité de l'électromécanicien reste au plus haut (4+) ; le métier est dans la liste des métiers en pénurie de manière récurrente. Les membres du pôle de synergie confirment la priorité à accorder aux métiers de la maintenance de manière générale et aux profils polyvalents en particulier. Ils posent à nouveau la question de la pertinence de l'approche, actuellement scindée, au niveau des formations proposées par l'enseignement qualifiant (électricien de maintenance et mécanicien de maintenance).
- **Mécanicien de maintenance** : Le métier est attractif et en pénurie. Même si la demande des entreprises se porte d'abord vers des profils d'électromécaniciens, le métier de mécanicien de maintenance est également très recherché sur le marché et devrait être soutenu dans le cadre des thématiques communes création du Bassin. Pour les membres du pôle de synergie, cette recommandation ne devrait pas concerner l'enseignement qualifiant. En effet plusieurs sections sont en difficulté en cette rentrée scolaire faute de candidats, la priorité devrait donc être de promouvoir l'offre existante pour assurer son maintien.
- **Conducteur d'équipement de production alimentaires** : L'offre de formation est peu développée sur le Bassin, le métier est considéré comme attractif sur le marché de l'emploi, le Bassin dispose d'un potentiel d'entreprises important et le secteur agroalimentaire fait partie des priorités stratégiques de développement du territoire. Les membres du pôle de synergie confirment donc la pertinence de l'inscription de ce métier dans la liste des thématiques communes création de l'Instance Bassin EFE
- **Dessinateur de la Construction mécanique et du travail des métaux** : Le métier est attractif sur le marché de l'emploi et n'est dispensé sur notre territoire que par un seul

type d'opérateur, à savoir l'enseignement de promotion sociale. L'offre existante au Centre de Compétence de Gosselies pourrait être délocalisée sur notre Bassin afin d'élargir le panel de formations proposées pour un métier qui reste porteur. Les membres du pôle de synergie constatent que plusieurs projets d'ouverture dans l'enseignement secondaire qualifiant n'ont pu se concrétiser faute de candidats. Ils souhaitent donc que l'IBEFE continue à soutenir le métier dans le cadre de ses thématiques communes création pour concrétiser le renforcement de l'offre de formation sur le territoire

- **Le cadre technique hygiène et sécurité** : L'offre de formation est peu développée sur ce métier très attractif. Ce code métier concerne notamment les Conseillers en prévention, pour lesquels les membres du pôle de synergie estiment que les profils recherchés relèvent très majoritairement de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, ils estiment que ce métier ne devrait pas être retenu dans le cadre des thématiques communes de l'Instance Bassin EFE

- **Cadre technique de Contrôle qualité et Technicien de Contrôle-essai qualité en électricité et électronique** : L'offre de formation et d'enseignement est peu développée sur ce métier dans les Bassin Hainaut-Centre. Au niveau de l'enseignement Qualifiant, il semble que la filière existante produit de très bons résultats d'insertion mais dans d'autres métiers. Les membres du pôle de synergie confirment que les besoins pour ce métier se situent à des niveaux de compétences supérieurs à ceux pour lesquels l'Instance Bassin est compétente.

- **Mécaniciens des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques** : Le métier est très attractif, notamment au niveau des techniciens du froid qui est un métier en pénurie. Les membres du pôle de synergie constatent que l'offre de formation est peu développée notamment sur le Bassin d'emploi du Centre. Ils proposent donc de retenir le métier dans la liste des thématiques communes création de l'IBEFE en soulignant que l'offre de formation existe au niveau du Centre de compétence de Gosselies avec des possibilités de collaboration ou de délocalisation.

- **Electricien de maintenance** : Le métier est attractif mais il est sorti de la liste 2018 des métiers en en pénurie. Les membres du pôle de synergies confirment que la priorité du marché va à des profils davantage polyvalents. L'offre de formation et d'enseignement sur le Bassin est abondante, il ne paraît donc pas pertinent d'encourager les opérateurs

à la développer davantage. Les membres du pôle de synergie estiment cependant que le métier devrait continuer à être soutenu dans le cadre des thématiques communes du Bassin notamment pour attirer des candidats vers les filières existantes.

- **Soudeur** : Le métier est attractif mais ne fait plus partie de la liste 2018 des métiers en pénurie. L'offre de formation et d'enseignement paraît suffisante sur le Bassin, les membres du pôle de synergie confirment les recommandations de l'IBEFE en proposant de soutenir le métier sans encourager à l'ouverture de nouvelles filières. Compte tenu de la complexité du métier, les membres du pôle de synergie ne sont pas favorables à une évolution des profils métier et formation qui intégrerait la chaudronnerie. **Pour ce qui concerne le tuyauteur industriel**, métiers particulièrement en demande et en pénurie, les membres du pôle de synergie estiment qu'il s'agit d'une spécialisation pointue qui n'est pas pertinente au niveau de la formation initiale où la priorité doit être de former des bons soudeurs de base. Par contre, et compte tenu de l'absence d'offre de formation sur notre Bassin, la création d'une offre en formation pour adultes pourrait s'avérer pertinente.
- **Technicien de production des industries de process** : Les membres constatent que l'offre de formation/enseignement paraît suffisante, et de d'autant plus que l'offre de formation du Centre de Compétence CEFOCHIM, qui n'est que partiellement identifiée dans les données qui sont transmises à l'Instance Bassin, doit également être prise en compte. Les membres notent également, notamment sur base de tendances mises en évidence dans le secteur de la Chimie, que les employeurs recherchent essentiellement, à ce niveau, des profils très qualifiés (bachelier ou master)
- **Chaudronnier** : Il s'agit d'un métier de niche pour lequel il y a pénurie sur le marché de l'emploi. L'offre de formation et d'enseignement est très peu développée sur le Bassin. La pyramide des âges dans l'industrie fait que ce sont des compétences qui « sortent » des entreprises et sont donc à nouveau recherchées. Cette tendance est confirmée par l'apparition du métier dans la liste 2018 des métiers en pénurie. Les membres confirment donc l'inscription dans les thématiques communes création de l'IBEFE.

Enfin, les membres du pôle de synergie Industrie n'ont pas relevé d'enjeux particulier par rapport à des métiers nouveaux ou non couverts par l'offre de formation et d'enseignement existant sur le Bassin Hainaut-Centre, à l'exception du **Tuyauteur Industriel**, au niveau de la formation pour adultes (voir point soudeur ci-avant).